

L'AVIS DE LIVRAISON D'I.T.S.

De nombreux consommateurs ont pu recevoir un avis de livraison à l'en-tête **INTERNATIONAL TRANSPORT SERVICES (I.T.S.)**, services express et sécurisés.

« À la demande de l'association F.M.D.G. (Fondation Mondiale de Distribution des Gains), nous vous informons que nous allons procéder à la livraison d'un colis spécial. »

« Une grande enveloppe scellée et protégée contenant une valeur de 900 €, constituant un lot gagné n°115 par tirage au sort et provenant de l'association F.M.D.G. est actuellement dans nos entrepôts, prêt à vous être expédié par envoi spécial. »

Une fois le consommateur appâté par cette bonne nouvelle, une mention vient préciser les conditions d'expédition : *« Nous vous prions de bien vouloir noter que l'expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une participation forfaitaire de 40 € couvrant l'assurance du colis à expédier et les frais divers d'acheminement ».*

Le procédé est subtil : faire intervenir un présumé transporteur et invoquer le coût de l'assurance pour soutirer une somme de 40 €.

Et tout cela pour recevoir dans un délai maximum de 12 mois (!), un bon de réduction de 900 € à valoir sur les produits d'un futur catalogue.

La lecture du règlement complet permet toutefois de découvrir qu'*« aucun des participants au présent jeu n'est tenu de verser sa participation forfaitaire ».* Mais combien de personnes auront repéré cette discrète mention ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**